

Motion adoptée par les membres élus et nommés du Conseil Scientifique de l'INRA dans sa session des 3, 4, 5 février 2004

L'accélération de l'acquisition des connaissances et le renouvellement des attentes de la société conduisent la recherche dans de profondes mutations auxquelles n'échappe pas la recherche agronomique. Les nouveaux enjeux scientifiques, économiques et sociétaux confèrent à la recherche publique une place unique et des responsabilités accrues.

Les financements de la recherche publique en réduction et leur caractère chaotique mettent indéniablement en péril la continuité, la cohérence et la compétitivité des programmes de recherche déjà engagés : retards de plus en plus fréquents dans les appels d'offres, reports dans la mise à disposition de crédits, voire leur annulation...

Les incertitudes sur les emplois scientifiques et techniques ainsi que sur les perspectives de carrière concourent à l'affaiblissement de l'attractivité des métiers de la recherche.

L'INRA procède actuellement à une restructuration profonde de son dispositif scientifique pour répondre de manière ambitieuse aux enjeux scientifiques et sociétaux. Dès lors, les membres élus et nommés du Conseil Scientifique de l'INRA sont inquiets pour l'avenir de la recherche publique.

Ils demandent aux autorités de tutelle que soient créées les conditions d'un retour rapide au fonctionnement optimal et durable des laboratoires.

Ils sont prêts à contribuer à toute initiative collective permettant d'offrir des perspectives à la recherche française.

-
- aux autorités de tutelle